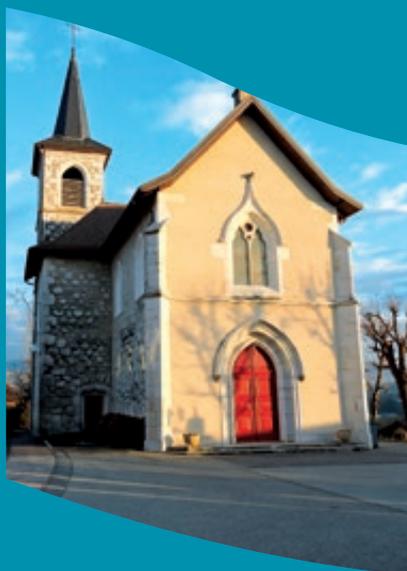


Belmont-Tramonet



Bulletin municipal 2020



Sommaire

1 Le mot du Maire

2 Notre commune

- Les réalisations 2019 2-3
- Déclarations d'urbanisme 2019 4
- Etat-civil 2019 4-5
- Les finances 6-7
 - Les prévisions budgétaires 2019
 - Compte administratif 2019
- Le CCAS 8-9
- Les évènements 9
- La Communauté de Communes
- Val Guiers en quelques clics 10

11 Nos enfants

- Nos écoles 11-12
 - Le mot des enseignantes 12
 - La gestion de nos écoles par le Syndicat scolaire 13
 - Les services périscolaires 14
 - La bibliothèque intercommunale 15

16 Le mot des associations

- Association « Idées et Créations » 16
- Le club « Beau Regard » 17-18
- Le Sou des écoles 18
- Association « Village en Fête » 19
- Scrapbooking à Belmont / l'ACCA 20
- Groupe choral « Si l'on chantait » 21
- La vie de la paroisse 21

22-23 Entraide et Solidarité

- RESA 22
- Association d'aide à domicile en milieu rural (ADMIR) 22-23
- Permanences Centre polyvalent d'Actions Sociales 23

24 Diverses informations

- SICTOM 24-25
- Collecte des ordures ménagères 25
- L'OPAH 26
- Isactys 27
- Office de Tourisme Pays du lac d'Aiguebelette 28
- Divers tarifs communaux 29
- Numéros de téléphone utiles 29

Horaires d'ouverture au public

SECRETARIAT de MAIRIE

Sise au rez-de-chaussée du bâtiment mairie-école

Lundi : 13h30 - 17h00

Mardi : 8h00 - 12h00

Mercredi : 8h00 - 12h00

Jeudi : 16h00 - 19h00

680, route du Village - 73330 Belmont-Tramonet

Tél. 04 76 32 80 00

Fax. 04 76 37 26 64

E-mail : mairie@belmont-tramonet.fr

Site : www.belmont-tramonet.fr

Bibliothèque intercommunale « Montbel Auteurs »

Sise à l'étage du bâtiment mairie-école

Les ouvertures au public

Mercredi : 14 h 30 - 17 h 00

Samedi : 9 h 00 - 11 h 00

Tél. 04 76 65 88 24

Mairie de Belmont-Tramonet.



Bulletin Municipal de Belmont-Tramonet 2020

Parution : janvier 2020

Directeur de la publication :

Nicolas Verguet, Maire de Belmont-Tramonet

Photographies : la commune - les enseignantes
le personnel périscolaire - les associations

Régie publicitaire, édition et réalisation :

Gap Éditions - Tél. 04 79 72 67 85

Extrait des vœux du Maire
du vendredi 10 janvier 2020

Mesdames, Messieurs, Chères Belmontoises et Chers Belmontois,

Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans tous vos projets personnels et professionnels vont à chacun de vous, à vos familles, vos entreprises, ainsi qu'à l'ensemble de la population Belmontoise.

Le dynamisme d'une commune se mesure également au dynamisme de ses associations et je veux donc remercier plus particulièrement les bénévoles associatifs, les présidentes et présidents, les membres des bureaux qui contribuent à faire vivre notre commune. Je les encourage vivement à continuer leurs actions qui sont très appréciées de tous, même si ce n'est pas toujours facile et qu'un certain découragement peut parfois s'installer.

J'ai une attention toute particulière et affectueuse à l'égard des personnes qui sont souffrantes, celles qui sont dans la peine, qui sont seules, et toutes celles qui nous ont quittés au cours de cette année 2019.

Cette nouvelle année 2020, comme vous le savez, sera marquée par les élections municipales.

Aujourd'hui, dans un souci de réserve, je vous présenterais rapidement les réalisations de l'année écoulée. C'est seulement dans le cadre de la période de campagne électorale, comme la loi le stipule, que nous reviendrons dans le détail sur nos actions de la mandature écoulée.

2019 aura été une année bien active. On pourrait parfois penser qu'il ne se passe presque rien, mais je peux vous affirmer que pour assurer le bon fonctionnement de la commune, l'activité est importante pour les élus et surtout pour le personnel communal que je remercie pour le travail fourni tout au long de l'année. De nombreux projets se réalisent et les aléas font que certains sont reportés ou annulés. Il faut également compter sur les imprévus qui viennent quelquefois perturber notre marche en avant.

(Vous retrouverez les réalisations 2019 aux pages suivantes du bulletin municipal)

Je profite de l'occasion pour vous rappeler le recensement de la population belmontoise qui va débiter la semaine prochaine à compter du 16 janvier 2020. Celui-ci a lieu tous les 5 ans et permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Les résultats sont nécessaires pour la participation de l'État au budget des communes et pour ajuster l'action publique aux besoins de la population. Vous avez été destinataire d'une circulaire et vous allez recevoir la visite des agents recenseurs Isabelle BERTRAND et Karine BANCEL, comme en 2015. Un code de connexion internet vous sera remis pour que vous puissiez réaliser votre recensement en ligne sur internet. Cependant, si vous le souhaitez des questionnaires papier pourront vous être remis et seront récupérés à une date convenue avec l'agent recenseur. Je vous remercie d'ores et déjà de l'accueil que vous réserverez à Isabelle et Karine et de votre réponse dans les 2 à 3 jours, suite à leur passage.

Enfin, et pour conclure, je souhaite à nouveau remercier l'ensemble de nos associations pour leur implication dans les rencontres festives et culturelles qui animent notre commune tout au long d'une année. Un très grand merci également pour l'implication, chaque semaine, des bénévoles de la bibliothèque Montbel Auteurs et des conducteurs de nos aînés aux courses du jeudi, ainsi qu'à l'ensemble des membres du centre communal d'action sociale.

Nous mesurons toute l'importance de cet investissement qui constitue une formidable richesse pour notre commune, ses habitants, les jeunes et nos anciens.

L'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une nouvelle fois à toutes et à tous une très bonne et heureuse année 2020.

NICOLAS VERGUET,
MAIRE DE BELMONT-TRAMONET

Les réalisations 2019

Bâtiments

► Mairie

- Aménagement de la salle d'archives communales créée dans l'ancienne cave de la mairie en fin d'année 2018. Installation des rayonnages puis au printemps 2019, avec l'assistance d'une archiviste, tri et classement méthodique des documents.



La salle d'archives.

- Réfection en juillet 2019 des boiseries portes et fenêtres dans le prolongement de celle réalisée pour le bâtiment scolaire, la bibliothèque et la garderie.



Bandes adhésives antidérapantes de l'escalier de la Mairie.

► Salle polyvalente

Installation de nouveaux stores occultants et fonctionnels.

► Eglise

Dans la continuité des travaux réalisés ces dernières années, il semblait important de parfaire notre dernière opération de rénovation intérieure de cet édifice par la mise en place d'un équipement adapté pour une qualité de son optimale visant à donner toute satisfaction lors de nos cérémonies et diverses manifestations.

Un diagnostic a donc été sollicité auprès d'un professionnel électroacousticien. Après plusieurs tests sur site, il a pu mettre fin aux résonances acoustiques par des réglages importants du niveau sonore suite à l'installation d'un appareil correcteur et de fournitures discrètes et esthétiques offrant une excellente intelligibilité de la nef aux bras du transept et jusqu'aux portes de l'église.

► La maison des associations belmontoises

- Installation des bancs au jeu de boules,
- Travaux d'étanchéité sur le soubassement du bâtiment suite à la détection d'une humidité importante sur le nouveau local associatif (ancien atelier technique réaménagé en 2018 pour un lieu d'accueil supplémentaire pour les activités des associations belmontoises),



- Création aux abords du bâtiment d'une place de parking réservé au logement communal.



Voiries – équipements publics

► Vidéoprotection aux abords des bâtiments du Chef lieu

Installation de la vidéoprotection au printemps suite aux divers actes de vandalisme de ces dernières années et à une fréquentation nocturne importante du site.



► Elagages et abattages d'arbres

Des travaux ont été réalisés sur divers sites pour sécuriser les bâtiments alentours et notamment sur le Chef-lieu, le Pressoir ainsi qu'au parking d'accès des canoës sur le Guiers, suite aux vents violents qui ont couché quelques arbres.

► Passerelle sur le Thiers

Réfection d'une main courante et des marches d'accès de la passerelle bois sur le Thiers.

► Accessibilité

Les travaux listés à l'agenda et concernant toutes les actions à mener pour la mise en accessibilité de nos bâtiments et équipements publics ont été réalisés conformément à leur programmation prévue sur 4 ans soit de 2016 à 2019. Il se sont donc achevés en début d'année avec l'installation en divers lieux (mairie-école, salle polyvalente, église et cimetière) d'une signalétique spécifique notamment par divers marquages au sol extérieurs comme intérieurs : emplacements pour personnes à mobilité réduite sur le parking de la mairie et au cimetière, poses de bandes d'éveil réfléchissantes aux diverses rampes d'accès des bâtiments, de nez-de-marches contrastés et antidérapants aux escaliers avec des contrastes sur les premières et dernières contremarches.



Déclarations d'urbanisme 2019

Permis de construire 2019

- ▣ **NP SAVOIE** : extension - bâtiment de stockage - parc d'activités Val Guiers
- ▣ **DUQUENOY** : construction d'un garage - route de Verel
- ▣ **POIMBOEUF** : modificatif PC 2016 - fermeture d'une terrasse couverte - allée du Pivet
- ▣ **MARTIN** : Extension d'une maison d'habitation et piscine - montée de la Grande Vigne

Déclarations préalables de travaux 2019

- ▣ **GIRERD** : Division parcellaire - allée du Pivet
- ▣ **EYRAUD** : Réfection d'ouvertures - fenêtres - route du Village
- ▣ **BORDIER** : Installation panneaux photovoltaïques - montée de la Grande Vigne
- ▣ **AUGUSTO** : Transformation d'un garage en chambre - allée du Guiers
- ▣ **BALDIN** : Transformation d'ouvertures - portes et fenêtres - réfection toiture - chemin du Plan
- ▣ **CORNU** : Construction d'une piscine - Chemin du Plan
- ▣ **LAROCHE** : Construction d'un abri de jardin - route de Domessin
- ▣ **COUVERT** : Réfection des façades d'une habitation - montée de la Toniette
- ▣ **AUDEMARD** : Construction d'une piscine – impasse des Chaudannes
- ▣ **BIGALLET-BORDIER** : Construction d'une piscine – montée de la Grande Vigne

Etat civil 2019

Naissance

Baptiste LEULLIER

Né le 11 janvier 2019 à Chambéry
fils de Emilie RIGOLLIER
et Romain LEULLIER

Olivia DUFOUR, Charlie DUFOUR et Thaïs DUFOUR

Nées le 19 juillet 2019 à Chambéry
filles de Delphine DUFOUR

Noah GROS

Né le 11 décembre 2019 à Chambéry
fils de Clémentine NAUX
et Maxime GROS



Mariage

Yannick GRAMELLE
Et Laura PARONNEAU
Le 13 juillet 2019

Jérôme PORTERET
Et Elise MEILLER
Le 12 octobre 2019



Décès

Alain Paul DUNAND-PALLAZ

Domicilié route de Saint-Genix

Décédé 25 janvier 2019

Francine Marie NOVET Veuve GIRERD

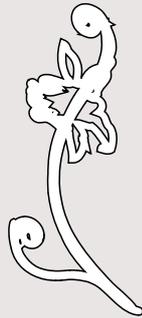
Domiciliée allée du Pivet

Décédée le 19 mars 2019

Jean-François BASCOT

Domicilié chemin de Champuly

Décédé le 23 mai 2019



Marie-Eliette MARBAT Veuve PELLEREJ

Domiciliée allée du Guiers

Décédée le 21 juillet 2019

Germaine Marcelle GARIOUD Veuve MARTIN

Domiciliée route de Tramonet

Décédée le 3 août 2019

André LARIGUET

Domicilié route de Saint-Genix

Le 11 novembre 2019

Décès de Jean BASCOT

Ancien Maire de BELMONT-TRAMONET de 1965 à 1983

Jean BASCOT nous a quitté en ce jeudi 23 Mai 2019. Nous ne pouvons le laisser partir sans pouvoir exprimer toute l'admiration et la reconnaissance qui lui sont dues pour les 18 années au cours desquelles il a honorablement rempli ses mandats de Maire de la commune de BELMONT-TRAMONET.

Pendant toutes ces années, il a été constamment attentif à défendre les intérêts de sa commune et de ses concitoyens dans un esprit de solidarité et de justice. Il est à l'origine de bon nombre de réalisations pour le mieux vivre au sein de notre commune. Avec notamment la création des équipements pour la récupération des eaux usées à l'arrivée des sœurs à l'Abbaye de la Rochette, et des eaux potables avec le syndicat des eaux du Thiers. Il a permis la création du foyer communal pour la jeunesse belmontoise avec l'installation du préfabriqué de l'ancien collège de St Genix sur la place du Village. Il a créé des conditions propices à l'organisation, en 1966, d'une fête aérienne à Belmont-Tramonet. Nous lui devons également le maintien de nos écoles...

Il aura représenté une génération d'élus municipaux qui, bien que n'ayant pas été particulièrement préparés à des fonctions d'une complexité croissante, ont su néanmoins administrer efficacement leur commune au cours d'une période marquée par de profondes évolutions. Homme de la terre, empreint d'un bon sens à toute épreuve, dévoué à sa commune et à ses concitoyens.

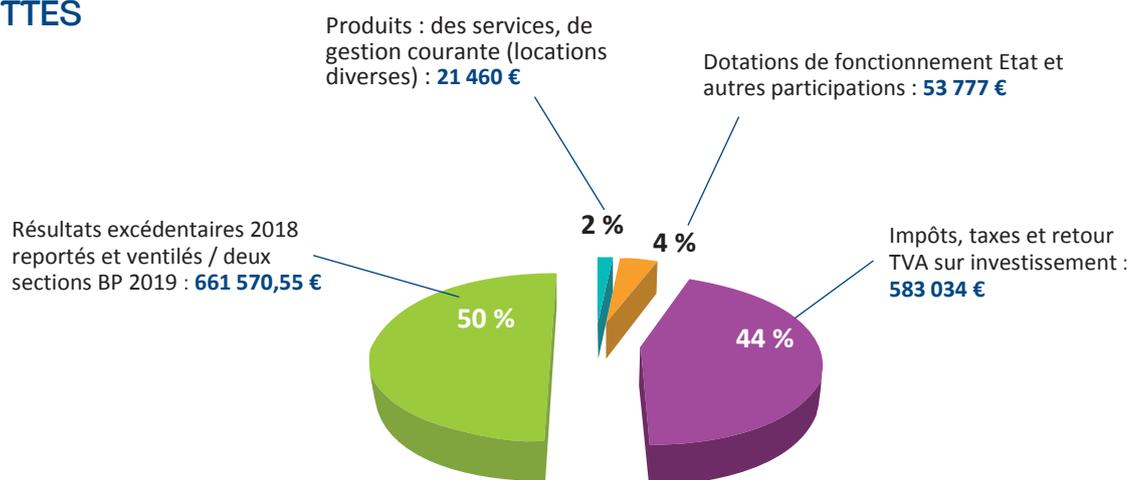
Que Jean BASCOT, soit remercié pour tous les services qu'il a rendus et tous les soins qu'il a pris à préparer l'avenir de sa commune et que ses proches sachent combien sa disparition attriste tous ceux qui l'ont connu et combien leur peine est partagée.

Pour le conseil municipal Nicolas VERGUET, Maire

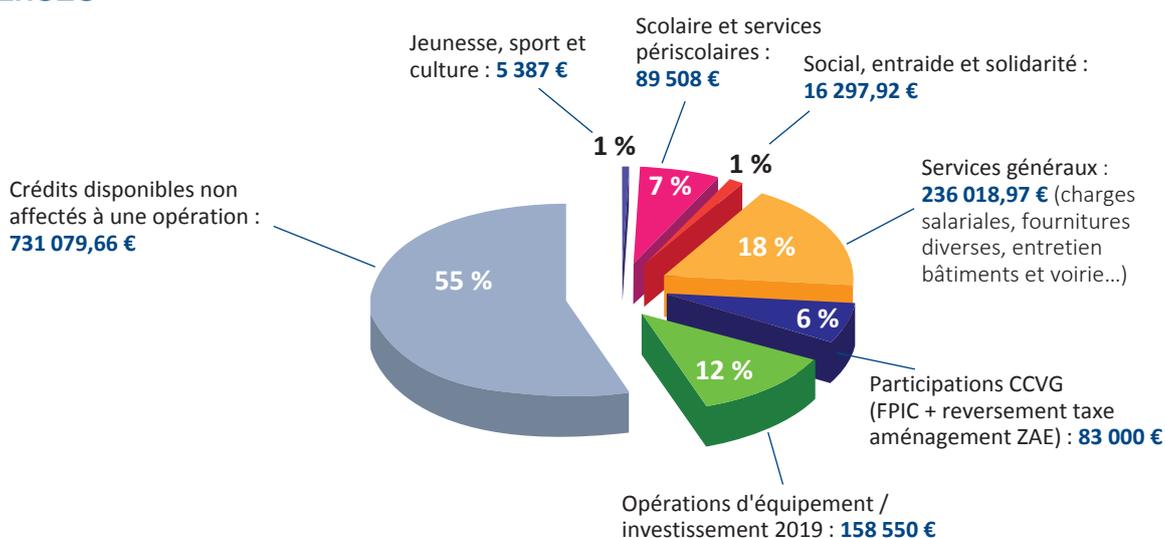
Les finances

Budget prévisionnel 2019

RECETTES



DÉPENSES



Compte Administratif 2019

Réalisation des dépenses et recettes

Section fonctionnement

Libellé des dépenses de fonctionnement	Montant	Libellé des recettes	Montant
Charges à caractère général (fournitures diverses, entretien...)	91 748,19	Excédent fonctionnement reporté (résultat exercice 2018)	535 875,25
Charges de personnel	85 421,43	Produits des services du domaine et ventes diverses	7 345,84
Atténuation produits (FPIC Fonds Péréquation des ressources)	22 858,00	Produits de gestion courante (locations diverses, rembt. IJ)	9 313,87
Autres charges (participations Associations, Syndicats...)	139 946,36	Impôts & taxes: habitation, foncier, compensations...	523 241,92
Charges exceptionnelles (indemnisation, secours...)	1 000,00	Dotations et participations de l'Etat	46 924,91
Opérations patrimoniales (sortie d'actif, cession...)	715,75	Produits exceptionnels	5 841,00
		Opérations patrimoniales (sortie d'actif, cession...)	365,75
TOTAL des dépenses 2019	341 689,73	TOTAL des recettes 2019	1 128 908,54
<i>Résultat excédentaire de la section fonctionnement</i>	<i>787 218,81</i>		

Section investissement

Libellé des dépenses	Montant	Libellé des recettes	Montant
Opérations d'équipement (études, travaux, achats...)	31 195,03	Retour TVA sur investissement N-2 et taxe d'aménagement	56 959,08
Reversement Taxe Aménagement à l'intercommunalité CCVG / autorisations d'urbanisme Parc d'activités Val Guiers	53 301,50	Excédent d'investissement 2018 reporté	125 695,30
Opérations patrimoniales (sortie d'actif, cession)	365,75	Opérations patrimoniales (sortie d'actif, cession...)	715,75
TOTAL dépenses d'investissement 2019	84 862,28	TOTAL recettes d'investissement 2019	183 370,13
<i>Résultat excédentaire de la section d'investissement</i>	<i>98 507,85</i>		

Hors crédits RAR Restes A Réaliser à reporter (dépenses et recettes engagées au 31/12/2019)

Détail des dépenses d'investissement 2019 répartition par opération d'équipement :

Libellé des dépenses	Montant	Libellé des recettes	Montant
Sécurisation de la traversée du village de Tramonet (régularisation foncière - frais d'actes notariés acquisitions de terrain) opération terminée	1 024,20	Salle polyvalente (installation de stores occultants)	1 180,70
Mairie (étude exploratoire ENEDIS sur zones d'extension du PLU et aménagement salle d'archives)	5 790,48	Maison des associations (création d'une place de parking pour l'appartement communal, travaux d'étanchéité soubassement, bancs jeu de boules)	6 867,48
Eglise (installation des équipements de sonorisation)	10 836,76	Accessibilité des ERP (divers travaux - signalétique - mairie - école, salle polyvalente, église et cimetière)	5 495,41

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Les membres du CCAS se sont retrouvés tout au long de l'année 2019 pour organiser les rencontres avec nos aînés et l'arbre de Noël avec les enfants des communes du regroupement scolaire de Belmont-Tramonet et Verel de Montbel. C'est par la distribution des colis de Noël portés à domicile des personnes âgées de 80 ans et plus que cette année s'est achevée dans la joie et la bienveillance.

Le repas annuel du dimanche 3 mars

Suite à l'invitation lancée aux Belmontois de 65 ans et plus, accompagnés parfois de leur famille et amis des communes voisines, c'est 64 personnes qui se sont retrouvées autour du traditionnel repas du CCAS. Cette année, les mets servis : terrine de canard, filet de loup, fondant de veau

accompagné d'un flan de légumes et de gratin dauphinois, et pour finir une délicieuse forêt noire ont été appréciés par nos convives repus et heureux de se retrouver autour de la table en ce dimanche après-midi.

Le voyage du samedi 7 septembre « L'ALPE Chantée »

25 personnes étaient au rendez-vous pour la sortie CCAS de l'année.

Les voyageurs se sont installés dans le car pour une destination haute-savoyarde à MIEUSSY où la visite de la maison du goût a chatouillé les papilles de tous avant le déjeuner montagnard accompagné d'un spectacle participatif à la découverte des musiques de l'Alpe.

Entre la Poire et le fromage, Nicolas PERILLAT, musicien passionné, a donné un récital de mélodies et romances champêtres, avec tout un patrimoine musical et historique des alpages : cor des Alpes, cloches, cithares, accordéon, opinel et boîtes à meuh...



L'arbre de Noël du dimanche 8 décembre



L'arbre de Noël.

Les enfants de nos écoles et des communes de Belmont-Tramonet et Verel de Montbel ont participé avec joie aux festivités de cet après-midi où les tours de magie se sont succédés pour le bonheur des tout petits et des plus grands. Ils ont pu également découvrir des sculptures de rêve avec le bonhomme de neige, la reine des neiges, le renne et son nez rouge... ainsi que des marionnettes et

leurs numéros musicaux de ventriloque avec Papi et son vive le vent et Régis, le grand bébé, avec sa version de petit papa Noël...

A la fin du spectacle chaque enfant a eu droit à une sculpture de ballons, puis vint le moment de la visite du père Noël et sa distribution de friandises. L'après-midi s'est achevé autour d'un goûter préparé par les membres des CCAS des communes du regroupement scolaire.

L'accompagnement aux courses du jeudi

Corinne, Isabelle, Karine, Roger, Pascal et Richard ont conduit, tout au long de l'année, avec le minibus communal, nos aînés dans les petits et grands magasins de Pont-de-Beauvoisin. Vous n'osez plus trop prendre la voiture ou vous souhaitez tout simplement partager un moment convivial, alors n'hésitez pas à nous rejoindre pour cette sortie quotidienne des courses du jeudi.

Les évènements

Les concerts à l'église de Belmont-Tramonet

Concert du 22 mars.

Faire vivre notre église en dehors des cérémonies culturelles est le souhait de la commune qui a œuvré pour une très belle rénovation



de l'édifice au cours de ces dernières années.

Ainsi, cette année 2019, la municipalité a organisé deux soirées musicales et invité toute la population belmontoise pour un premier concert avec le groupe « chansons sans amarres » qui s'est produit le vendredi 22 mars et nous a fait revivre les belles années avec son récital des années 70 à 90. Le samedi 29 juin c'est avec la chorale « Aquar'elles », ensemble vocal féminin, que nous avons passé une agréable soirée.

Cérémonies

Pour les commémorations du 8 mai et du 11 novembre

Les belmontois se sont rassemblés au monument aux morts – Place « Beauregard » pour un moment de recueillement après quelques élocutions de circonstance.

Nous remercions les musiciens de l'Echo du Grenand et la délégation de pompiers présents lors des deux cérémonies.



Cérémonie du 11 novembre.

Réunion d'informations sur l'ambrosie

Le lundi 9 septembre en soirée une réunion d'informations sur l'ambrosie a été organisée par la FREDON Auvergne (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) à la salle polyvalente de la commune. Il s'agit d'une plante dangereuse pour la santé dont le pollen est fortement allergisant. Elle est invasive et de nombreux conseils ont été donnés pour la détruire. Nous devons tous agir contre son expansion. Sur votre propriété et hors de celle-ci, lorsque vous voyez quelques plants, n'hésitez pas à les détruire avant leur floraison et signalez les zones infestées www.signalement-ambrosie.fr Pour plus d'informations et la reconnaître : www.ambrosie.info



La Communauté de Communes Val Guiers en quelques clics

Pour plus d'informations sur ses compétences et ses services : www.ccvalguiers.fr

Son territoire



Ses services à la population

- Maison des services au public
- Déplacement et mobilité
- Aide à l'amélioration de l'habitat
- Santé et secours
- Gestion des déchets et déchetterie

La Communauté de Communes accueille les administrés sur ses sites de Pont-de-Beauvoisin et Saint-Genix-Les-Villages pour les aider et les accompagner dans diverses démarches administratives. Elle adhère au Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard pour la réalisation d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat. Elle a transféré la mise en œuvre du service de traitement des déchets au SICTOM du Guiers ...

Développement économique

- Parc d'activité économique Val Guiers sur Belmont-Tramonet et Avressieux et du Jasmin à Saint-Genix-Les-Villages
- Pôle commercial « La Baronnie » à Pont-de-Beauvoisin
- Autres zones d'activités industrielles, artisanales et commerciales
- Pépinière d'entreprises Pravaz

La Communauté de Communes est compétente en matière de création, d'aménagement, de commercialisation, de promotion, d'entretien et de gestion des zones d'activités industrielles, artisanales et tertiaires.

Agriculture et environnement

- La Communauté de Communes Val Guiers est compétente pour participer à toute action visant à la préservation du foncier agricole, à la facilitation d'échanges parcellaires et à la restructuration des exploitations agricoles. Elle est également compétente pour mettre en place tout programme local de développement agricole et/ou de gestion de l'espace...
- Elle est compétente en matière d'eau potable, d'assainissement non collectif et collectif et d'eaux pluviales. L'exercice de la compétence assainissement a été transféré au SIEGA. L'alimentation en eau potable est gérée par le Syndicat des Eaux du Thiers.

Enfance et jeunesse

- Les multi-accueil et crèche pour la petite enfance de 2 mois à 3 ans
- Le relais des Assistantes Maternelles
- L'accueil périscolaire rattaché aux écoles du territoire pour les 3 – 11 ans
- Les accueils de loisirs pendant les petites et grandes vacances scolaires
- Le Club Val Guiers Ados des 11 – 17 ans
- Le transport scolaire

La Communauté de Communes c'est aussi

Le Tourisme

- Office du tourisme, Repaire Mandrin
- Sentiers, Hébergement
- Agenda du Guiers et du Lac d'Aiguebelette ...

La Culture

- Les bibliothèques - le « rézo » lire
- L'agenda culturel de l'Avant Pays Savoyard ...

2019

La Communauté de Communes Val Guiers a décidé d'élargir sa compétence dans le domaine de l'action sociale en considérant d'intérêt communautaire la gestion des établissements publics médico-sociaux présents sur son territoire et la mise en œuvre d'une plate-forme de services gérontologiques. Un CIAS Centre Intercommunal d'Action Sociale a été créé pour prendre en charge la gestion des établissements La Quiétude et Les Floriales.

Nos écoles

Nos institutrices sont restées fidèles à leur poste et elles ont accueilli un effectif stable par rapport à la rentrée scolaire précédente (66 enfants en septembre 2018 et 67 pour 2019).

En effet, à Verel de Montbel, pour notre école maternelle, Madame Adeline KELLER accueille cette année 22 élèves dont 7 en petite section, 4 en moyenne et 11 en grande. Elle est toujours secondée par Laurence CAILLET, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles, pendant les heures de classe. Leur équipe est complétée par Madame Céline FERRAND, enseignante spécialisée dans la difficulté scolaire qui intervient les mardis et jeudis matin en soutien auprès des élèves de la grande section.

Madame Béatrice JACQUET, qui bénéficie également de cette aide, reçoit 21 enfants soit 8 en CP, 4 en CE1 et 9 en CE2. 24 élèves se retrouvent chaque jour dans la classe de Madame Elise VIAL dont 4 CE2, 9 CM1 et 11 CM2. Ce sont donc 45 élèves qui fréquentent l'école élémentaire de Belmont-Tramonet. Un agent de vie scolaire (AVS) intervient 7 heures pas semaine en classe de CE2. Cette équipe est complétée une fois par mois par Madame Patricia GRAS, bénévole, qui accueille les enfants dans le cadre de la bibliothèque scolaire. Des prêts de livres sont également réalisés pour l'école maternelle.

A noter qu'aucune nomination de médecin et psychologue scolaire n'a été faite sur le secteur.

Seuls les dossiers urgents pourront être traités en faisant appel aux professionnels des secteurs voisins.

Il n'est pas non plus prévu d'emploi de vie scolaire (EVS) pour cette année, au grand regret des directrices d'écoles à qui le travail administratif demande de plus en plus de temps.

Comme chaque année des activités pédagogiques complémentaires (APC) ont été mises en place le lundi après la classe à Verel de Montbel et les lundis et mardis de 11h 45 à 12h 15 dans les classes de Belmont-Tramonet.

La sortie scolaire à la Grotte Chauvet, les 9 et 10 mai, a été l'aboutissement d'un projet mené à bien au cours de l'année scolaire. Un apport financier important du Sou des écoles, complété par une subvention du Syndicat Scolaire de Montbel, a permis à tous les enfants du regroupement scolaire de participer à ce voyage.

En avril, les élèves des cours moyens ont passé leur permis internet.



Classe de la maternelle.



Classe de Madame Jacquet - CP à CE2.



Classe de Madame Vial - CE2 à CM2.

Le cycle piscine a été de nouveau mis en place sur la saison scolaire 2018/2019, tout comme en juillet la semaine de rencontre des écoles du regroupement sur Belmont-Tramonet, avec des ateliers sportifs et créatifs.

Les projets pour la saison 2019/2020 sont :

- Une sortie à Lyon avec pour les enfants de la maternelle, les CP, CE1 et CE2, des visites de l'aquarium et du Musée des Confluences dont la salle des espèces avec l'exposition d'un squelette d'un mammouth, et pour les élèves des cours moyens la visite contée de la ville qui leur permettra également d'utiliser les divers modes de transport en commun (métro, tramway, funiculaire jusqu'à Fourvière).

- ▣ La Classe de Madame VIAL prévoit une visite d'une imprimerie avec pour objectif la réalisation d'une affiche pour le spectacle de fin d'année.
- ▣ Les trois classes du regroupement bénéficieront de l'intervention de musiciennes de l'association Alchimie, pour 10 heures chacune, pour la préparation du spectacle de fin d'année.
- ▣ Les CE1, CE2 et CM1 participeront au permis piéton et une demande est en cours auprès de la sécurité routière pour le permis vélo pour les cours moyens.
- ▣ Le cycle piscine n'aura pas lieu cette année en raison de travaux à la piscine des Abrets et celle de la Tour du Pin ne peut accueillir les écoles de Savoie, priorité étant donnée aux écoles de l'Isère.

Bonne année scolaire à tous les acteurs de l'école et un grand merci pour leur professionnalisme et leur disponibilité qui permettent aux élèves de passer une année scolaire heureuse et riche en apprentissage.

DANIÈLE VALLIN, PRÉSIDENTE DU SYNDICAT SCOLAIRE DE MONTBEL

Le mot des enseignantes

Pour le voyage scolaire des 9 et 10 mai 2019, les 3 classes du RPI ont fait un voyage au cœur de la Préhistoire.

Un saut de grand pour les petits de la maternelle, mais quelle belle première expérience de voyage avec la classe ! Les enfants ont eu la chance de participer à des ateliers expliquant la vie à la Préhistoire et ont visité la grotte Chauvet Pont d'Arc.

Ces deux belles journées ont apporté beaucoup de richesse et de découvertes aux enfants qui sont tous rentrés enchantés.

Voici en photos quelques souvenirs de la sortie à la grotte Chauvet :



La gestion de nos écoles par le Syndicat scolaire de Montbel

Administré par un bureau intercommunal qui se réunit régulièrement, le Syndicat scolaire gère le personnel, les acquisitions d'équipements et de fournitures scolaires et réalise les travaux d'investissement et d'entretien nécessaires pour les écoles de Belmont-Tramonet et Verel de Montbel, la bibliothèque et le restaurant scolaire.

Pour la garderie (accueil périscolaire des matin, midi et soir), les frais de personnel sont pris en charge par la Communauté de Communes Val Guiers. Les locaux restent sous la responsabilité du Syndicat scolaire créé en 2004 pour les opérations d'investissement et de réaménagement des écoles, avec la création en 2007 de la nouvelle école de Belmont-Tramonet et ses 3 classes et la restructuration de l'école maternelle de Verel de Montbel. Le regroupe-

ment scolaire créé quant à lui en 1999 avait pour objectif le maintien de l'activité scolaire et d'une animation sur nos deux villages ruraux. Le financement des dépenses du Syndicat relève des deux communes dans les conditions définies aux statuts de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), soit pour celles du fonctionnement courant au prorata du nombre d'élèves de chaque commune, et pour ce qui est de l'investissement 95% est pris en charge par la commune du lieu des travaux. Conscient de l'enjeu important de l'enseignement et de l'éducation de nos enfants, des projets d'équipements et de travaux sont régulièrement approuvés par le Syndicat qui met tout en œuvre pour leur réalisation et ainsi accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Les dépenses 2019 du syndicat scolaire

Inclus les dépenses réalisées au Budget du Syndicat scolaire et celles prises en charge directement sur les budgets des communes telles que les frais de personnel mis à disposition (entretien école maternelle, travaux administratifs) et autres...

	Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Cantine	Bibliothèque	Frais de gestion
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Entretien et travaux : bâtiments, terrains et matériels, frais d'assurances, communications, énergies... divers achats de fournitures scolaires, repas cantine, petit équipement...	14 015	14 782	26 902	3 939	4 988
Charge de personnel	35 087	15 025	24 265		7 856
Remboursement de l'emprunt contracté pour les travaux de restructuration et réaménagement des écoles en 2007	8 196	22 160			
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT					
Bacs de jardinage		718			
Total des dépenses	57 298	52 685	51 167	3 939	12 844
RECETTES					
Participations des familles			22 316	228	
Participations des communes du Syndicat	100 %	100 %	28 851	3 711	100 %

Les dépenses « nouvelles » 2019 - les projets 2020

▣ L'évaluation de la qualité de l'air intérieur est devenue obligatoire pour les écoles maternelles et élémentaires. Conformément aux dispositions du code de l'environnement un premier contrôle a donc été réalisé sur nos écoles à la sortie de l'été, fin septembre 2019, pour un résultat satisfaisant. Un second contrôle est prévu sur la période hivernale probablement en début d'année 2020. La dépense totale s'élève à 3.500, 00 €.

- ▣ Réfection des boiseries (fenêtres – portes) de l'école de Belmont-Tramonet, de la bibliothèque et de la garderie au printemps 2019 pour 4.200, 00 €.
- ▣ Acquisition et pose de bacs de jardinage à l'école élémentaire et de bacs à albums pour l'école maternelle.
- ▣ Report printemps-été 2020 des travaux de pose d'un nouveau revêtement de sol sur une classe de l'école maternelle.
- ▣ Projet d'installation au printemps 2020 de pompes à chaleur réversibles dans chaque classe des écoles du regroupement et à la bibliothèque intercommunale du Syndicat Scolaire.

Les services périscolaires

L'accueil périscolaire

La garderie est toujours réalisée, pour le compte de la Communauté de Communes Val Guiers, par Karine, Patricia, Isabelle et Laurence pour une vingtaine d'enfants le matin à partir de 7h 30, une demi-douzaine le midi (jusqu'à 12h 15, pour ceux qui ne mangent pas en cantine) et une vingtaine le soir, jusqu'à 18h15. Cet accueil permet aux familles d'organiser au mieux leur emploi du temps en fonction de leur travail.

Le restaurant scolaire

Un bilan très positif 2018/2019 de notre fournisseur repas (EHPAD Floralties de Saint-Genix-les Villages)

Les enfants et les parents semblent satisfaits du service proposé. Les agents demandent à ce que les menus à thème soient maintenus car ils sont très appréciés.

La poursuite d'une collaboration avec les Conseillers Municipaux Jeunes de St Genix pour élaborer les menus à thème est vivement souhaitée. La cuisine de l'établissement « EHPAD les Floralties » se fera un plaisir de renouveler cette expérience. Il est demandé au personnel périscolaire présent sur chaque cantine de faire également participer les enfants de leur commune afin d'avoir un plus large panel d'idées. Pour la semaine du goût, un petit jeu sera proposé aux enfants par la Cuisine Centrale. L'école gagnante aura la possibilité de choisir son menu « préféré ».

Le fournisseur repas nous informe sur les nouvelles obligations pour la restauration collective

Ce que nous dit la Loi EGALIM :

- ▣ Fourniture de 50% de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité dont 20% de BIO produits issus de l'agriculture
- ▣ L'intensification de la lutte contre le gaspillage
- ▣ L'interdiction des contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en plastique (d'ici à 2025).

- ▣ Interdiction des pailles et touillettes en plastique.
- ▣ Interdiction des bouteilles en plastique.

Le but étant de :

- ▣ Payer les fournisseurs au juste prix,
- ▣ Renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits,
- ▣ Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

L'échéance de cette loi est le 1^{er} janvier 2022.

Notre Cuisine Centrale étant déjà dans une démarche de qualité avec un maximum de produits locaux, des préparations fraîches et « faites maison », propose depuis le 1^{er} octobre 2019 :

- ▣ Un produit BIO par jour,
- ▣ Des produits durables ou sous signes d'origine et de qualité (déjà proposé actuellement).

Ces indications sont notées sur les menus afin d'informer d'avantage les familles sur la qualité des produits proposés. En ce qui concerne la lutte contre le gaspillage, dans un premier temps, il a été demandé au restaurant scolaire de faire le tri de leurs déchets et de s'équiper d'une balance afin de pouvoir peser les déchets alimentaires et ainsi évaluer le gaspillage. Ces pesées seront notées sur les fiches de liaison et retournées en cuisine chaque semaine afin de réajuster les quantités proposées (tout en restant dans la réglementation) et ainsi éviter au maximum le gaspillage.

Menu Végétarien :

En parallèle de cette loi, le GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition) a été mis à jour le 29 mars 2019. Il nous demande de mettre en place, à titre expérimental, un menu végétarien (ovo-lacto-végétarien) par semaine, pour une durée de 2 ans. Ce dispositif a été mis en place dès la première semaine d'octobre 2019.

Le Transport scolaire

Au terme du contrat de prestation avec le transporteur et suivant la charte régionale, le circuit Belmontois de l'interclasse à midi a été supprimé, et ce comme sur toutes les communes. Prévenues depuis longtemps les familles concernées se sont adaptées. Néanmoins, la navette entre les deux communes du regroupement scolaire est maintenue pour que les petits de la maternelle puissent accéder au restaurant scolaire situé à Belmont-Tramonet. Lors de cette rentrée scolaire des difficultés ont été exprimées par les usagers concernant les horaires de prise en charge non respectés. Le nouveau prestataire, après plusieurs réclamations, a fait le nécessaire pour que le car en provenance du Lycée Pravaz de Pont-de-Beauvoisin puisse arriver à l'heure sur nos écoles.

A savoir pour s'inscrire au transport scolaire :

L'élève doit être âgé de 3 ans à la rentrée de septembre (une dérogation peut être demandée à la Communauté de Communes Val Guiers pour l'enfant qui aura 3 ans au plus tard le 31 décembre).

La distance prise en charge à 100% par la Région Auvergne-Rhône-Alpes est celle au-delà de 3kms, pour nos communes rurales.

Merci à Patricia et à Laurence pour leur rôle d'accompagnatrice sur les circuits de Belmont-Tramonet et Verel de Montbel

La bibliothèque intercommunale « Montbel Auteurs », 10 ans déjà !

Comme dans beaucoup de communes françaises, le bâtiment de la 3ème République, sur la place de l'église, regroupait les bureaux de la mairie, un appartement ainsi que deux salles de classe au rez-de-chaussée. Beaucoup d'entre vous ont fréquenté cette école à Belmont-Tramonet. Un nouveau groupe scolaire, en extension de la mairie a depuis vu le jour. C'est en 2009, après ces travaux de réaménagement et d'extension, que la bibliothèque intercommunale a été créée et s'est installée dans les anciens bureaux de la mairie à l'étage du bâtiment communal.

10 ans déjà que les lecteurs de Verel de Montbel et Belmont-Tramonet et quelques autres des communes avoisinantes peuvent bénéficier de nombreux ouvrages et du meilleur accueil par l'ensemble des agents bénévoles.

Grâce à notre équipe qui effectue un gros travail sur les ouvrages entrants et sortants, la gestion hebdomadaire des permanences, la gestion mensuelle des échanges avec la bibliothèque départementale de prêt, les nouvelles acquisitions avec le fonds propre financé par le Syndicat scolaire de Montbel, les dons, l'entretien et la couverture des livres... notre bibliothèque est appréciée par tous et vous offre un large choix d'ouvrages régulièrement renouvelés. Les 7 membres bénévoles vous accueillent les mercredis de 14h 30 à 17h et les samedis de 9h à 11 h.

Si vous avez envie de les rejoindre, elles seront ravies de vous accueillir. A l'heure actuelle la bibliothèque compte 88 adultes inscrits et 89 enfants soit 177 abonnés dont 125 domiciliés sur les communes de Verel de Montbel et Belmont-Tramonet. Il convient de rajouter aux usagers ci-dessus les enfants des écoles pour lesquels des prêts d'ouvrages sont réalisés tous les mois.

Plus de 2.500 prêts sont réalisés chaque année dans le cadre des permanences d'ouverture au public, sans compter

ceux réalisés dans le cadre de la bibliothèque scolaire de l'école de Belmont-Tramonet animée par Patricia et ceux prêtés aux écoles de Verel de Montbel et d'Avressieux. La bibliothèque dispose de plus de 3.700 ouvrages en fonds propre et environ 800 du Savoie-Biblio (Bibliothèque Départementale de Prêt) qui permettent aux lecteurs d'assouvir leur passion. Un grand merci à tous, adhérents et surtout bénévoles de faire vivre notre bibliothèque.

Une nouveauté 2020 pour nos lecteurs ! En cours d'année deux boîtes à livres seront installées aux Chaudannes et à Tramonet, sous les abribus. Accessible à tous, ces boîtes permettront à chacun de pouvoir prendre ou déposer des livres.

La boîte à livres installée sur la commune de Verel de Montbel



▶ SUITE NOS ENFANTS

Projet Ludimalle 2020



La Communauté de Commune va prochainement mettre en place le projet Ludimalle dans la cour de récréation de l'accueil périscolaire. Ce projet est issu d'une recherche action menée par le Centre National de Formation aux métiers du Jeu et du Jouet (FM2J), dans plusieurs cours d'écoles de la région Lyonnaise. Il part du constat que les enfants n'ont pas assez de supports de jeux dans les cours d'école, ceux-ci se limitant souvent à des ballons, des cerceaux et des cordes à sauter... Or tous les enfants n'aiment pas forcément ces jeux, ou peuvent s'en lasser, cela engendre alors des enfants qui s'ennuient et donc des conflits, des bousculades, des courses-poursuites...

L'idée de la recherche est de réintroduire dans les cours de récréation des supports de jeu en constituant une malle d'objets de récupération sélectionnés et de jouets manufacturés fournis par la collectivité. Après deux ans de fonctionnement en région lyonnaise les élus et les techniciens de la Communauté de Communes sont allés visiter un site d'expérimentation. Il apparaît que les enfants ont retrouvé le plaisir de jouer ensemble, cette action développe l'imaginaire, favorise le jeu en groupe, l'entraide et la solidarité. Les enfants détournent le matériel et s'inventent collectivement des histoires pour jouer. Les récréations sont plus calmes, les enfants détendus profitent pleinement de leur besoin de jouer. Après une phase de formation des équipes périscolaire, de préparation de la malle et de collecte d'objets auprès des familles, les enfants pourront profiter de ces nouveaux supports de jeux. **Action menée en partenariat avec la recyclerie du Guiers.**



Plus d'infos ?

Tapez Ludimalle sur les moteurs de recherche et regardez les vidéos

Association Idées et Créations

De 34 ans à 90 ans...

Une année vient de s'écouler, une fois de plus depuis 16 ans! et les ateliers TERRE et PEINTURE, nous font toujours découvrir des talents nouveaux, dans un état d'esprit et un lieu de vie (la maison des associations) plus que bienveillants.

2019... 34 adhérents répartis sur 2 ateliers qui fonctionnent hors vacances scolaires et toute l'année. Des anciens, des nouveaux, viennent équilibrer la vie de ces ateliers, grâce à cela 2020 verra le regroupement de l'aquarelle et l'acrylique le jeudi après-midi, et pour alléger l'atelier terre du mardi après-midi et finaliser le travail engagé, ouverture le vendredi après-midi pour ceux et celles qui le souhaitent.

Un stage de sculpture a été effectué les 12, 13 et 14 avril 2019 avec Viviane Ambre.

L'assemblée générale de l'A.I.C. a eu lieu le vendredi 11 janvier 2019 à la maison des associations de Belmont-Tramonet.

L'avis des adhérents au cours des années compte beaucoup pour nous et détermine les objectifs de bon fonctionnement de l'association. C'est ce qui nous permet d'avancer avec cohérence depuis toutes ces années. « ... des activités qui développent la confiance en soi, la fibre artistique et le tonus...

- Un moment de détente, de partages, un échange de savoirs faire pour mieux faire...
- Un désir d'apprendre, d'écouter, de se renouveler et donc d'évoluer dans une ambiance d'entraide amicale...
- De la confiance en l'autre, assuré de pouvoir mener à bien la démarche entreprise (pour la terre, four, cuisson, émaillage)
- Une petite équipe de bénévoles, fidèle, accueillante et rassurante !!! »

Nos meilleurs vœux pour 2020 !

LA PRÉSIDENTE, ANNE-MARIE TRAISNEL

TÉL. : 04 76 37 02 64

L'anniversaire de Jeannine.



GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Club aînés ruraux « Beau Regard »

Une année de plus s'achève. Il est l'heure de faire le bilan des activités réalisées au cours de l'année 2019; celles-ci ont contribué au plaisir de se retrouver et à rompre l'isolement.

Comme chaque année, début janvier notre thé dansant animé par Valérie NEYRET s'est déroulé dans une ambiance très dynamique : danses, rires et amitié !

En février, l'assemblée générale a permis de faire le point sur les activités de l'année écoulée et de mettre en place le programme de l'année à venir. Le vieillissement des adhérents, la difficulté à recruter de nouveaux membres entraîne une diminution du nombre d'adhérents.

Après une matinée studieuse, une choucroute a été servie aux adhérents présents. L'après-midi s'est poursuivie avec des jeux de cartes.

À l'issue de cette assemblée, un nouveau bureau a été constitué avec en particulier la désignation de Jean Pierre PERONNIER au poste de président. Lucienne FRANCOIS ayant terminé son mandat ne souhaitait pas se représenter ainsi que deux autres membres. Tous ont été remerciés pour leur implication et leur disponibilité au profit du club durant de nombreuses années.

Le 10 avril : Restaurant « Le relais de la Tourelle » à Paladru

Les participants ont pu savourer un succulent repas fait de produits locaux dans une ambiance festive.

Le 12 mai : sortie spectacle à Yenne

Une pièce de théâtre « Apparences trompeuses » a été présentée par la compagnie du Réverbère. Ce fut un agréable moment de détente qu'ont pu vivre les participants.

Le 19 juin : sortie pique-nique au lac de Romagnieu

Le repas partagé a été très apprécié par les participants qui ont pu échanger, rire, jouer à la pétanque ou encore se promener autour du lac.



Le 9 juillet : sortie d'une journée à Saint Hilaire du Touvet et Fort Barraux

avec le club « Entente et Amitiés » d'Avressieux. Départ en direction de Montfort puis embarquement dans le funiculaire conduisant au plateau de Saint Hilaire du Touvet (750 m de dénivelé) le long des pentes de Chartreuse. Ce funiculaire est l'un des plus anciens chemins de fer touristique des Alpes Françaises et le plus pentu. Ensuite, visite du laboratoire d'Icare qui nous a fait découvrir l'histoire du funiculaire et son fonctionnement puis projection de films sur la coupe d'Icare. Repas sur le plateau de Saint Hilaire du Touvet. L'après-midi nous avons pris la route en direction de Fort Barraux, situé sur la commune de Barraux, Isère. Visite guidée de ce fort, l'une des plus anciennes et des plus prestigieuses places défensives des Alpes. Une fortification créée au 16^{ème} siècle puis remaniée par Vauban au 18^{ème} siècle. Il a servi de lieu de garnison ainsi que d'entrepôt pour les armes et les munitions; il a aussi joué un rôle de prison. Un site chargé d'histoire, véritable lieu de mémoire et classé au titre des monuments historiques. Enchantés de cette journée riche en découvertes, nous avons pris la route du retour.



Le 19 octobre, les membres du club se sont retrouvés à la salle des Marronniers pour un repas gastronomique

servi par Laurence CARRARO GOUPIL, traiteur à Aoste. C'est dans une ambiance festive et conviviale que 62 convives ont oublié leurs soucis quotidiens. Nous regrettons l'absence de quelques personnes malades.

Repas de l'amitié.



Téléthon : Un don de 120 €uros a été fait à l'AFM Téléthon

Le 11 décembre : Goûter de Noël offert par le club, bûche, tarte, papillotes, clémentines, le tout accompagné d'un pétillant; un après-midi où les convives ont pu évoquer les activités de l'année écoulée dans la joie de Noël.

Autres Activités hebdomadaires

- ▣ Les mercredis après midi à la Maison des Associations à Tramonet, l'activité pétanque, belote et jeux divers s'est poursuivie.
- ▣ Les lundis après midi, de septembre à juin, dans le cadre Inter Club ont été organisées des randonnées pour petits et grands marcheurs.

- ▣ Dans le même contexte inter club certains membres du club participent les jeudis matin à Avressieux à des séances de gymnastique douce (Qi Gong).

Toutes ces rencontres permettent aux participants de se retrouver pour partager de bons moments. Tous ceux qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenus.

Nous avons une pensée profonde pour 3 adhérents qui nous ont quittés cette année (Francine GIRERD, Germaine MARTIN et André LARIGUET).

Les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent une bonne année 2020, Que chacun trouve en ces temps difficiles, l'espoir d'un monde plus humain.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT : TÉL. 04.76.37.08.89
(PERONNIER JEAN PIERRE).**

Le Sou des écoles de Belmont-Tramonet et Verel-de-Montbel

L'an passé, les événements ont permis de financer le cycle piscine et une partie du voyage scolaire à la grotte Chauvet. Les événements de cette année (boudin, marché de Noël, pizza et kermesse à venir) financeront une sortie des 2 écoles à Lyon ainsi que l'intervention de professionnels pour le spectacle de fin d'année le jour de la kermesse. Le bureau a changé cette année, il est constitué de :

Roger-Pierre DAMEZ, Président
Séverine POLATO, Trésorière
Gérôme DANREY, Secrétaire
des membres actifs : Eléonore BERTRAND, Lorric BAJAT, Sylvain POIMBOEUF, Sophie et Gérard PERALDO



Les enfants à la grotte Chauvet



L'ÉQUIPE DU SOU DES ÉCOLES

Village en Fête

Tout au long de cette année 2019, Village en Fête a proposé 3 manifestations : le repas de l'été, la journée des saveurs et la soirée Téléthon.

Le dimanche 4 août nous vous avons convié à notre traditionnel repas de l'été. Au menu : salade de tomates d'un producteur local, jambon à la broche, gratin dauphinois, fromage blanc et tarte aux fruits. Le kir et le café vous ont été offerts par l'association. Cette journée s'est déroulée dans une bonne ambiance avec une centaine de participants.



Le repas d'été

La journée des saveurs s'est déroulée le samedi 9 novembre. Elle vous a permis de rencontrer et d'échanger avec 17 producteurs locaux. Certains d'entre eux sont fidèles à ce rendez-vous depuis le départ; d'autres nous ont rejoints pour la première année. Tous nous ont fait part de leur satisfaction et de leur souhait de voir perdurer cette journée. Les visiteurs ont apprécié la diversité et la qualité des stands, la convivialité et l'ambiance amicale. Les repas servis sur place étaient composés de diots, pommes de terre, fromage, tarte aux pommes et pain; que nous avons commandé à nos producteurs. Ne demandant pas de participation financière aux producteurs, ceux-ci nous offrent des lots pour la tombola qui a fait 12 heureux gagnants.

Nous finissons l'année de nos festivités avec le repas soupe paysanne au profit du Téléthon. La soirée a été animée avec la participation amicale de l'Echo du Grenand; ce petit intermède musical a été très apprécié de tous les convives. Cette année encore nous pouvons être fiers de la contribution de notre village à cette cause puisque nous remettons 1415 € à l'AFM Téléthon; merci à tous ceux qui ont participé à cette réussite.

Comme nous vous en faisons part l'année dernière, notre petite équipe s'investit avec plaisir mais nous ne sommes pas assez nombreux pour assurer la bonne organisation de ces manifestations. Nous lançons donc un appel aux volontaires qui voudraient nous rejoindre. N'hésitez pas à nous contacter par l'intermédiaire de la mairie ou par mail à l'adresse suivante : villageenfete73@gmail.com

L'association vous présente ses meilleurs vœux pour 2020.

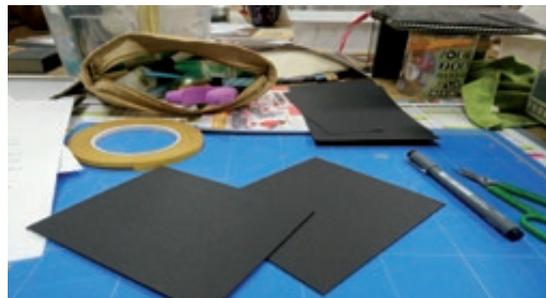
La journée des saveurs.



Le Téléthon

Scrapbooking à Belmont

Encore cette année toutes nos adhérentes nous ont fait confiance. Une belle équipe qui nous permet de développer de la créativité et de jolis projets.



Tout cela dans la bonne humeur qui nous permet d'oublier les soucis de la vie...

Merci à toutes !

Vous pouvez nous contacter pour plus de renseignements ou pour des cours de découverte à la maison des associations de Tramonet, les mercredis après-midi et jeudis en soirée.



**PATRICIA TÉL. 06 63 16.18.32
ET MAGALY TÉL. 06.70.49.00.53**



Le mot de l'ACCA Saint Hubert

Bonjour à tous,

Dans un premier temps, nous tenons à remercier la mairie pour la mise à disposition d'un local à Tramonet ainsi que les personnes qui nous soutiennent dans notre loisir et manifestation.

Malheureusement, suite à des problèmes internes à l'association, celle-ci est à présent sans présidence depuis le 20 novembre 2019, ce qui entraîne l'arrêt de son activité sur la commune.

Pour tous dégâts de gibiers, veuillez vous adresser à la Fédération de Chasse de Savoie qui se tient à Bassens. Souhaitant que cette belle aventure ne se termine pas ainsi, nous espérons qu'un nouveau bureau se forme.

Tous nos vœux pour cette nouvelle année.

ACCA ST HUBERT.

Groupe choral « si l'on chantait »

Voici encore une année musicale qui s'achève et qui nous a permis de passer de bons moments en chansons.

Cette année, nous avons surtout préparé notre concert donné à l'occasion de la fête de la musique. Et c'est dans la cour du château d'Avressieux que nous avons animé la soirée du 22 juin, par divers chants de notre répertoire. Des musiciens et chanteurs extérieurs ont également offert leur prestation à cette occasion.

Une météo clémente et un cadre exceptionnel ont contribué à la réussite de cette soirée ponctuée par une buvette et une petite restauration.

Un deuxième concert a eu lieu le 8 décembre en l'église d'Aoste, au profit de l'Association Verticale (aide à la recherche sur les traumatismes de la moelle épinière), avec la collaboration de la chorale « Les Grillons » de St Pierre d'Alvey. Une église bien remplie a permis de contribuer à la réussite de ce concert bien apprécié par l'assemblée et les choristes.

Comme chaque année, une vente de pâtisseries a eu lieu sur la place d'Avressieux, le dimanche matin

11 août; le bénéfice étant utilisé pour l'achat de matériel et fournitures nécessaires à notre fonctionnement.

Le 23 novembre, notre groupe vocal a organisé à la salle des fêtes d'Avressieux, une vente de jouets neufs, ayant fait l'objet d'un don, et vendus à prix réduit. L'intégralité du bénéfice soit 1200 € a été reversé à l'AFM (Téléthon). Si vous avez envie de chanter, venez nous rejoindre le mardi soir à la salle polyvalente d'Avressieux de 20h15 à 22h.

Contact au 04 76 32 84 90

Notre site www.silonchantait.com

Concert au château de Montfleury du 22 juin



La vie de notre Paroisse

Cette année encore nous avons la chance d'avoir pour prêtre le Père Justin. Il nous enseigne avec sa gentillesse et son humour, l'amour et la bonté de Dieu pour chacun de nous et nous pouvons dire que bien que d'une grande simplicité, c'est un connaisseur des Ecritures et de ce temps qui a fait l'Église, les premiers siècles suivant la Résurrection, siècles des Pères de L'Église; il prépare son doctorat de théologie aux facultés catholiques de Lyon. Pendant le mois d'août, période où le Père Justin est allé voir sa famille au Burkina Faso, le Père Frédéric, africain lui aussi mais de la République centre Africaine, l'a remplacé. Une chance pour notre paroisse.

Dans notre église de Belmont-Tramonet, il n'y a pas souvent de messes du dimanche, mais de petites célébrations en semaine, qui rassemblent les chrétiens de notre village. Il y a aussi les sépultures, temps où de nombreuses personnes entourent d'amitié, la famille en deuil. Nous avons eu aussi par deux fois, des concerts qui ont permis l'ouverture de cette église à tous et aux auditeurs de se régaler.

La municipalité nous a gâtés, une nouvelle sonorisation permet une bien meilleure écoute et nous la remercions.

[Au revoir Père Frédéric.](#)



Une histoire de solidarité Des moments partagés

RESA (Réseau Echange Solidarité en Avant Pays Savoyard) c'est un réseau de bénévoles qui se rend au domicile des personnes âgées qui se sentent seules.

Une attention, une présence, tout ce qui fait la richesse d'une rencontre. C'est aussi un soutien pour les aidants qui sont aux côtés de leurs proches en perte d'autonomie. La force de ce réseau c'est aussi d'être un groupe qui partage des temps d'échanges, de formation, d'animations. En 2019 l'Association RESA a été à l'initiative d'un forum sur le thème : « Avancer avec l'âge en Avant Pays Savoyard », largement relayé par les professionnels et les organismes concernés par le sujet.



Ce forum a réuni plus de 200 personnes le 10 Octobre 2019 à DOMESSIN :

21 stands d'information, une troupe de théâtre d'improvisation et une table ronde avec médecins, psychologue et aidants. Un temps fort d'échanges, d'interactions et de convivialité.

RESA en chiffres en 2019

- ▣ 31 personnes visitées en 2019
- ▣ 39 Bénévoles formés
- ▣ 75 Adhérents

N'hésitez pas à nous contacter ou visiter notre site pour plus de renseignements ou encore venir nous rejoindre.

Association RESA Maison de la Vie locale,
place de la Résistance 73520 La Bridoire

Tél. : 04 76 31 82 42 ou 04 76 31 18 12

Mail : asso.resa@gmail.com / Site : www.asso-resa73.com



L'ADMR de Saint Genix les Villages

Nos services se regroupent autour de deux grandes activités principales et de deux équipes travaillant quand cela est nécessaire en binôme.

Le SAD service aide à domicile (incluant le portage de repas)

Le SSIAD service de soins infirmiers à domicile.



1 – le SAAD : l'équipe de salariées d'aides à domicile composée de 23 membres correspondant à 16 emplois temps plein. Plus de 21000 heures de travail sont ainsi effectuées auprès des bénéficiaires assurant ainsi par l'aide apportée un maintien plus facile au domicile. La planification des interventions est assurée par nos deux assistantes techniques : Marielle et Céline. Ces prestations sont assurées pleinement 5 jours sur 7 (ménage, courses, visite chez le médecin, etc...), le samedi et dimanche nos aides assurent les prestations auprès des personnes nécessitant une aide journalière continue (toilette, lever difficile, préparation des repas quand la famille est éloignée, etc...). Les aides à domicile interviennent uniquement sur le canton de St Genix les Villages ainsi que sur la commune de BELMONT-TRAMONET.

1 bis – En complément le SAD assure également sur les deux cantons St Genix et Novalaise un service de portage de repas à domicile. Nous servons quotidiennement une quarantaine de repas sur une tournée de 100 kilomètres environ. Les repas préparés aux cuisines de la résidence autonomie de St Genix sont acheminés en liaison froide 7 jours sur 7, le repas du dimanche est servi le samedi matin. Le portage est assuré avec un véhicule réfrigéré sur les deux cantons incluant un petit détour pour servir un repas sur La Bridoire. Pour assurer sans interruption ce service trois personnes se chargent quotidiennement de la conduite et de l'entretien du véhicule.

Nous assurons également la mise en place du système de téléassistance en partenariat avec notre filiale "FILIEN".

2 – le SSIAD : l'équipe de salariées d'aides-soignantes se compose de 8 personnes coachées par Ludivine INFIRMIERE D.E. COORDINATRICE. Cette équipe est plus spécialement chargée des soins infirmiers à domicile auprès des personnes ne nécessitant pas une hospitalisation permanente (pansements, distribution de médicaments, toilettes lourdes, etc...). Quand la nécessité se fait sentir c'est le binôme aide-soignante/aide à domicile qui intervient auprès du bénéficiaire. Les aides-soignantes interviennent sur le canton de Saint Genix les Villages et sur le canton de Novalaise en coordination avec les infirmières libérales de ces deux cantons.

Je tiens à remercier l'ensemble de tout notre personnel entièrement dévoué à l'aide à la personne ainsi que toutes les communes du canton de St Genix et Belmont-Tramonet pour leur participation active dans l'aide financière apportée à notre association.

Nous sommes actuellement en effectif réduit pour l'équipe des bénévoles et sommes prêts à vous accueillir au sein de l'association si vous avez un peu de temps libre. Le bénévolat est une activité qui permet de développer les qualités personnelles de chacun au service de l'autre.

Permanences Centre polyvalent d'Actions Sociales

Le Pont-de-Beauvoisin

04 79 44 53 85

ORGANISMES	INTERVENANTS	PERMANENCES
Assistante Sociale Conseil départemental de la Savoie : Belmont-Tramonet, Vérel-de-Montbel, Le Pont-de-Beauvoisin	Célia LOZANO	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85
PMI - Puéricultrice : Saint-Béron, Belmont-Tramonet, Vérel-de-Montbel	Béatrice RUFFIN-PHILIBERT	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85 Consultations de nourrissons sur rendez-vous
PMI - Puéricultrice : La Bridoire, Domessin, Le Pont-de-Beauvoisin	Madame CARLET	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85 Consultations de nourrissons sur rendez-vous
CARSAT - Service social	Charlotte BILLAUD	Sur rendez-vous en contactant le secrétariat au : 04 79 26 69 10
CPAM	Conseillères assurance maladie	Pont-de-Beauvoisin Lundi 9h - 12h sans rendez-vous Jeudi 9h - 12h sur rendez-vous 06 17 30 25 51
SAVOIE DE FEMME	Caroline	Sur rendez-vous 04 79 85 53 68
CARSAT RETRAITE	Plus de permanences	Contactez le 39 60
MSA	Plus de permanences	Contactez la MSA 106 Rue Juiverie 73000 Chambéry 09 69 36 87 00
CAF DE LA SAVOIE	Plus de permanences	Sur rendez-vous à Chambéry 08 10 25 73 10 Ou en Point Relais, se renseigner en Mairie
OPAC SAVOIE	Monsieur Patrice D'ERRICO	Du lundi au vendredi de 8h à 9h Les Sapins Bât E, Rue des Moulins 73330 LE PONT DE BEAUVOISIN 04 76 32 93 09

Le Sictom du Guiers

vous accompagne pour limiter vos apports de branchages en déchèterie

En effet, depuis le mois d'octobre 2019, le Sictom du Guiers met à disposition un broyeur de branches Bugnot BVN34 (diamètre maximum de broyage : 8 cm).



Quel fonctionnement ?

Avec un véhicule possédant une boule d'attelage, vous venez chercher le broyeur au siège du SICTOM – 27 Avenue Charles Gabriel Pravaz - 38480 Pont de Beauvoisin – le jour et l'heure convenus avec le SICTOM.

Les rendez-vous de retrait et rendu des broyeurs sont fixés à 8h du lundi au vendredi, hors jours fériés. Les prêts de week-end s'effectuent du vendredi matin au lundi matin suivant.

La durée d'un prêt n'excède pas deux jours pleins (le week-end étant considéré ainsi).

Le jour du retrait, un agent technique réalise une démonstration du fonctionnement de la machine. Il vous fait signer une convention de mise à disposition.

Combien ça coûte ?

L'emprunt du broyeur coûte 15 €/jour d'emprunt; et 30 €/week-end.

Lors du retrait de la machine, il vous est demandé un chèque de caution de 1000 € à l'ordre du Trésor Public, utilisé en tout ou partie en cas de vol ou dégradations.

Comment réserver ?

Un formulaire de demande de réservation en ligne est disponible sur le site internet du Sictom du GUIERS (www.sictom-guiers.fr) ou vous pouvez tout simplement aussi téléphoner au SICTOM du GUIERS 04 76935498

Vous pouvez ensuite emmener le broyeur à votre domicile ou sur le lieu de broyage et l'utiliser pendant un ou plusieurs jours voire un week-end, à condition de l'entreposer dans un endroit abrité et fermé.

Veillez à bien préparer vos tas de branches à l'avance en triant :

- ▣ les plus gros morceaux de bois qui pourront servir à allumer la cheminée
- ▣ les branchages moyens (de + de 1 cm à 8 cm de diamètre) même feuillus qui pourront être broyés au broyeur
- ▣ les petits branchages jusqu'à 1 cm de diamètre qui pourront être directement broyés à la tondeuse, mis au compost (moins de 10 cm de long) ou servir à allumer le barbecue.

Que faire du broyat obtenu ? L'utiliser en paillage...

Cette technique consiste à recouvrir la terre sur quelques centimètres en utilisant des végétaux (broyat, paille, feuilles mortes, copeaux,...) ou matériaux organiques (pouzzolane, ardoise, graviers, ...) pour protéger, nourrir ou encore décorer le sol.

Les avantages :

- ▣ Utilités nutritive, protectrice et décorative du paillis,
- ▣ Maintient l'humidité du sol et limite l'apport en eau,
- ▣ Protège le sol contre la sécheresse, la pluie ou le gel,
- ▣ Réduit la pousse des herbes indésirables,
- ▣ Favorise la biodiversité et l'installation d'auxiliaires du jardin (coccinelles, lombrics, ...),
- ▣ Limite l'achat d'engrais chimiques et de produits phytosanitaires.

Ce que vous avez à y gagner ?

Du temps et de l'énergie

Finis les corvées de charger et décharger la remorque.

Terminé les allers-retours à la déchèterie.

Moins d'arrosage, de désherbage et d'entretien dans votre jardin.

De l'argent

Moins de consommation de carburant pour aller jusqu'à la déchèterie.

Plus besoin d'acheter de l'engrais et des produits phytosanitaires pour entretenir votre jardin.

30 à 40 % de consommation d'eau en moins.

Vous jardinez responsable

Réduction de votre production de déchets végétaux.
Diminution de votre utilisation d'engrais, désherbants et pesticides.
Utilisation de techniques plus respectueuses de l'environnement.
Réutilisation des ressources déjà présentes dans votre jardin.

Pour mieux vous accompagner

Le Sictom du Guiers propose des formations gratuites sur la thématique du compostage et la gestion des végétaux au jardin. Pour cette dernière, elle s'adresse plus

particulièrement aux personnes possédant un jardin et souhaitant valoriser la plus grande partie ou la totalité de leurs déchets verts (gazons, feuilles, branchages, déchets du jardin potager et ornemental) chez eux. Elle apporte aux participants des éléments détaillés de gestion différenciée des végétaux (prévention, paillage).
Des exercices pratiques, broyage à la tondeuse, trempage de matériaux, broyage, paillage sont réalisés dans un jardin.

Vos végétaux ne sont plus des déchets, mais une ressource gratuite et abondante pour votre jardin ! Ne les jetez plus à la déchèterie, valorisez-les directement dans votre jardin.

Jour de collecte des ordures ménagères

LE JEUDI à compter du 09/01/2020 (sauf décalage jour férié)



Planning 2020

jeudi 9 janvier 2020
jeudi 16 janvier 2020
jeudi 23 janvier 2020
jeudi 30 janvier 2020
jeudi 6 février 2020
jeudi 13 février 2020
jeudi 20 février 2020
jeudi 27 février 2020
jeudi 5 mars 2020
jeudi 12 mars 2020
jeudi 19 mars 2020
jeudi 26 mars 2020
jeudi 2 avril 2020
jeudi 9 avril 2020
vendredi 17 avril 2020
jeudi 23 avril 2020
jeudi 30 avril 2020
jeudi 7 mai 2020
jeudi 14 mai 2020
vendredi 22 mai 2020
jeudi 28 mai 2020
vendredi 5 juin 2020
jeudi 11 juin 2020
jeudi 18 juin 2020
jeudi 25 juin 2020
jeudi 2 juillet 2020
jeudi 9 juillet 2020
vendredi 17 juillet 2020
jeudi 23 juillet 2020
jeudi 30 juillet 2020

jeudi 6 août 2020
jeudi 13 août 2020
jeudi 20 août 2020
jeudi 27 août 2020
jeudi 3 septembre 2020
jeudi 10 septembre 2020
jeudi 17 septembre 2020
jeudi 24 septembre 2020
jeudi 1 octobre 2020
jeudi 8 octobre 2020
jeudi 15 octobre 2020
jeudi 22 octobre 2020
jeudi 29 octobre 2020
jeudi 5 novembre 2020
vendredi 13 novembre 2020
jeudi 19 novembre 2020
jeudi 26 novembre 2020
jeudi 3 décembre 2020
jeudi 10 décembre 2020
jeudi 17 décembre 2020
jeudi 24 décembre 2020
jeudi 31 décembre 2020

A NOTER : Pour le secteur dépendant du circuit de St Genix, le jour de collecte du lundi matin est également modifié et fixé au mardi matin à partir de 2020.!

L'OPAH de l'Avant-Pays savoyard et de la Chartreuse : des aides pour vos travaux de rénovation ! Prolongation de deux ans, jusqu'au mois d'octobre 2020.

Des aides financières et des conseils gratuits

L'OPAH permet, sous conditions de ressources, pour les propriétaires occupants, d'attribuer des aides financières pour la réalisation de travaux et d'accompagner gratuitement à la préparation des projets, du premier contact au versement de la subvention.

Qui est concerné ?

Conditions d'éligibilité aux aides dans le cadre de l'OPAH :

- ▣ Vous habitez une des 46 communes de l'Avant Pays Savoyard et de la Chartreuse
- ▣ Vous occupez ou vous louez un logement dont vous êtes propriétaire
- ▣ Vous souhaitez faire des travaux

Quels travaux sont aidés ?

- ▣ **travaux améliorant la qualité énergétique** : isolation, menuiseries, chauffage, énergies renouvelables...
- ▣ **travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite** : douche à l'italienne, siège monte escalier, rampe d'accès à l'habitation...
- ▣ **travaux améliorant la sécurité, la salubrité** : humidité, absence de chauffage...

A QUI S'ADRESSER ?

Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide et connaître le dispositif de l'OPAH, munissez vous de votre dernier avis d'imposition (pour les projets des propriétaires occupants) et composez le **0 800 400 522** (appel gratuit depuis un poste fixe) afin que les conseillères de SOLIHA puissent vous renseigner et éventuellement, vous proposer un rendez vous à domicile.



Des réflexes citoyens près de chez vous avec Isactys

Le groupe Isactys, dont le cœur de métier est l'emploi, dispose depuis 2017, d'outils d'appui pour sensibiliser à l'environnement.

La création de la Recyclerie du Guiers



En 2017, Isactys a créé la « Recyclerie du Guiers ». Elle anime un **espace de collecte, de valorisation, et de revente d'objets auxquels nous redonnons une seconde vie.**

La Recyclerie et les **animations proposées** permettent d'améliorer l'accès à l'emploi et de sensibiliser au développement durable les habitants du territoire.

En juin 2018, une première sur le territoire : le diagnostic du petit électroménager en panne ou en dysfonctionnement. Pendant 2 heures, Paul a désossé et évalué les pannes de quelques dizaines d'appareils, éclairant de connaissances techniques les personnes venues nombreuses.

Il a pu effectuer quelques réparations courantes ne demandant pas de pièces spécifiques.

Dernièrement, la Recyclerie a participé au café débat « les 5R, des lettres comme une bouffée d'air ». Les 5R, ce sont Refuser, Réduire, Réparer, Réutiliser, Recycler; trouver des solutions pour réduire les déchets et contre-carrer l'obsolescence programmée.

L'objectif est de promouvoir le recyclage, diminuer les déchets et favoriser l'emploi local.

À ce titre, la Recyclerie favorise l'économie circulaire et locale tout en réduisant les déchets.

Ouvert les mercredis et samedis de 9h30 à 12h30 et de 13h à 17h



Une sensibilisation aux économies d'énergie

En complément d'une action menée aux domiciles de personnes habitant l'Avant-Pays Savoyard;

Isactys **propose, des ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie.**

L'objet de ces ateliers organisés dans les locaux d'Isactys, est de **sensibiliser au gaspillage et de gérer les différents postes de consommation d'une habitation** : eau, électricité, autres énergies. Nous souhaitons proposer des **outils simples, à travers d'éco-gestes, pour éviter la déperdition énergétique.**

L'intérêt de l'échange est de confronter ses habitudes, d'améliorer le confort et réduire la facture énergétique.

Dates des rencontres : Mercredi 17 avril à 14h30 et Mercredi 18 septembre 2019 à 14h30

Le réemploi avec l'Espace de Vie Sociale

L'Espace de Vie Sociale propose aux habitants un grand panel d'activités. On peut se retrouver et faire émerger des projets. On peut aussi fabriquer des objets détournés pour les revendre ensuite lors de manifestations ou les garder pour soi.



À titre d'exemple, des capsules et dosettes de café ont été récupérées pour en faire des roses ou des bijoux. D'autres actions ont aussi permis de détourner du bois de palette, de customiser des chaises.

Rencontres les mardis et vendredis de 14h à 16h30

Retrouvez toutes ces informations sur www.isactys.com – Pour nous contacter 04 76 37 33 13. Pont de Beauvoisin.

L'Office de Tourisme Pays du lac d'Aiguebelette

un office de tourisme, des services, deux sites de
visite et deux boutiques à 2 pas de chez vous!

L'Office de Tourisme Pays du lac d'Aiguebelette, c'est :

une équipe dynamique à votre écoute.

Retrouvez Véronique, Céline et Laure à St Genix sur Guiers :
du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h,
du mardi au dimanche pendant les petites vacances
scolaires
tous les jours en juillet et août

Sophie, Maud, Magali et Pauline à Nances :
d'octobre à avril du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
14h à 17h30,
en mai, juin et septembre tous les jours de 9h à 12h30
et de 14h à 18h
en juillet et août tous les jours de 9h à 18h30

Une offre d'activité variée et familiale : idées de visite au
Pays du lac d'Aiguebelette et dans les environs proches ;
animations, conseils personnalisés pour vous aider dans
l'organisation de vos journées de découverte.

Un service de billetterie pour de nombreux évènements

Le Festival Les nuits d'été
Des animations insolites organisées par nos partenaires :
découverte du four à bois à la Fournilière, rando contée
de la Praline Buissonnière, spectacles de l'Espace Malraux,
Walibi

Des animations organisées pendant les vacances scolaires :
sur nos sites pendant les petites vacances, sur le territoire
pendant les vacances d'été : marchés nocturnes, randos
contées, contes, spectacles pour enfants...

Le Repaire Louis Mandrin, une aventure de contrebande

Visite interactive et ludique, le Repaire Louis Mandrin
plonge le visiteur au **XVIII^{ème} siècle** ! Seuls les plus valeureux
ressortiront avec la **carte aux trésors de Louis Mandrin** !
Idéale pour découvrir le territoire en s'amusant !
À noter, en février 2020, le Repaire Louis Mandrin accueillera
David Gauthier, auteur et illustrateur, du livre pour
enfants « Mandrin est amoureux », paru en novembre 2019
et en vente dans nos boutiques.

Le Parcours spectacle du lac d'Aiguebelette, les facettes de ce lac précieux et secret

Un espace de découvertes **coloré et surprenant** pour
entrer dans l'univers de ce lac aux eaux émeraude. Une
plongée au cœur de ce **lieu préservé** à la rencontre **des
hommes qui l'ont façonné.**

Des boutiques, vitrines du territoire :

Retrouvez les producteurs et artisans locaux : Confitures
Harmonie de fruits (Belmont-Tramonet), bières La Mousse
du Guiers (St Genix sur Guiers), bières L'Ecume du Guiers
(Domessin), vin du Cellier de Joudin (St Genix sur Guiers),
miels d'Adeline Berge (Avressieux), miels de l'Avant-pays
savoyard (Lépin), objets en bois tourné de Baptou André
(Dullin), objets décoratifs (PR Zinc à Dullin et Décofer à
La Bridoire)...

www.pays-lac-aiguebelette.com - facebook : Pays du lac
d'Aiguebelette

Saint-Genix-sur-Guiers



Novalaise



Divers tarifs communaux

Cantine scolaire :
4,00 €, tarif inchangé

Garderie scolaire :

Diverses formules
Tarifs forfaits annuels suivant
quotient familial

Décision Communauté
de Communes au
1^{er} septembre 2013.

Location des salles de la Maison des Marronniers

(H) **Habitants**, sociétés de la commune ou associations extérieures et groupements divers (chambre d'agriculture, de commerce...).

(E) **Extérieurs**: particuliers ou sociétés domiciliés hors de la commune.

TARIFS	Habitant ou Extérieur	Grande Salle « Beauregard »	Petite Salle « Corbulon »	Cuisine buvette	Salle étage « Le Colombier »
Prix à la journée (24 heures)	H	80,00 €	40,00 €	20,00 €	30,00 €
	E	170,00 €	90,00 €	50,00 €	70,00 €
Journée Supplémentaire	H	40,00 €	20,00 €	10,00 €	15,00 €
	E	90,00 €	50,00 €	30,00 €	40,00 €
Matinée, après-midi ou soirée	H	30,00 €	20,00 €	10,00 €	20,00 €
	E	60,00 €	40,00 €	20,00 €	40,00 €

Caution : Grande salle: 1000,00 €

Petite salle: 500,00 €

Vaisselle :

□ kit vaisselle pour 50 personnes: 20,00 €

Energie :

□ Electricité: 0,15 € le KW

□ Gaz: 5,00 € le m³

□ Montant minimum: 10,00 €

Option lessivage des sols :

□ Complet des 2 salles: 30,00 €

□ Grande salle: 25,00 €

□ Petite salle: 20,00 €

Tarifs habitants de la commune
(respectivement 60, 50
et 40 € pour les Extérieurs)



NUMÉROS de téléphone utiles

Pompiers 18

Police et Gendarmerie 17

Samu 15

Urgence Samu (portable) 112

Centre anti-poison de Lyon
04 72 11 69 11

Pharmacie ou médecin de garde
(appeler la gendarmerie) **17**

Hôpital de Pont-de-Beauvoisin
04 76 32 64 32

Taxi à Belmont-Tramonet
06 09 30 86 06

Mairie de Belmont-Tramonet
04 76 32 80 00

Bibliothèque « Montbel Auteurs »
Belmont-Tramonet
04 76 65 88 24

Ecole primaire de Belmont-Tramonet
04 76 37 37 37

Ecole maternelle de Verel-de-Montbel
04 76 37 23 58

Collège La Forêt de Saint-Genix-sur-Guiers
04 76 31 83 13

Lycée Pravaz Pont-de-Beauvoisin
04 76 37 10 10

Trésor public Pont-de-Beauvoisin
04 76 37 04 63

SICTOM du GUIERS Déchèteries – ordures ménagères... 04 76 93 54 98

Allo Service Public
(renseignements administratifs) **3939**

Allo Pôle Emploi 3949

ADMR Saint-Genix-sur-Guiers
(Aide à domicile en milieu rural)
04 76 31 72 48

- Aide aux personnes dépendantes
- Portage de repas
- Service téléalarme

ADMR du Thiers-au-Guiers
04 76 31 25 60

- Service d'aide à la famille

Parisolidarité Saint-Genix-sur-Guiers
04 76 31 68 60

- Aide aux personnes (alimentaire et matérielle, lien social...)

CCAS de Pont-de-Beauvoisin
04 79 44 53 85

Espace Emploi Formation
Pont-de-Beauvoisin
04 76 37 03 65

Dépannage EDF 0 972 675 073

Dépannage Gaz
0 810 473 333

Le Guiers, le Thierys et les Molasses

